

RÈGLEMENT RALLYE D'ORIENTATION
CLUB VOSGIEN DE SAINT-QUIRIN
LE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024



Catégorie " Plaisir "

- 1- **La pratique peut se faire individuellement ou en groupe (maxi 4 personnes) ;**
- 2- Au départ, une carte IGN comportant le tracé du circuit et une feuille de route avec l'heure de départ sont remises au participant individuel ou au groupe (une seule feuille de route par groupe), une carte supplémentaire peut-être remis au groupe sur demande.
- 3- **Départ toutes les deux minutes.
Un intervalle de départ d'au moins cinq minutes doit être respecter entre les marcheurs d'un même club ;**
- 4- Le participant ou le groupe doit suivre le parcours tracé sur la carte (environ 10 km) sur lequel il y a une dizaine de balises (numérotées dans l'ordre croissant, mais non repérées sur la carte) ainsi qu'un poste de contrôle humain (placé environ à mi-parcours et qui servira également de ravitaillement). Les balises sont toujours visibles si le marcheur suit le bon tracé.
Au poste de contrôle humain, le participant ou le groupe peut, s'il le désire, prendre une pause de 5, 10 ou 15 minutes qui sera décomptée du temps de parcours ;
- 5- A chaque balise découverte, le concurrent poinçonne sa feuille de route dans la case portant le même numéro ;
- 6- **Arrivée** : Le marcheur remet sa feuille de route à la table d'arrivée. La personne présente note l'heure d'arrivée sur la feuille de route et sur le bordereau d'enregistrement des temps.
Toutes les personnes composant un groupe doivent se présenter ensemble pour valider l'arrivée du groupe ;
- 7- **Décompte des points** :
Chaque balise vaut 50 points Sur le total des points acquis, est déduit le temps mis en minutes pour faire le parcours (le temps de pause utilisé au niveau du contrôle humain est également déduit).
Exemples :
 - Un marcheur ou groupe qui fait le parcours en 2h mais ne trouve que 8 balises aura $8 \times 50 = 120$ soit 280 points,
 - Un marcheur ou groupe qui fait le parcours en 3h et trouve toutes les balises aura $10 \times 50 = 180$ soit 320 points ;
- 8- Un classement est établi en fonction du nombre de points obtenus. En cas d'ex-æquo :
 - **Le marcheur individuel sera classé avant le groupe,**
 - **Priorité est donné au marcheur ayant réalisé le meilleur temps ;**
- 9- Frais d'inscription et horaires :
Pré-inscription possible en ligne (mail : rocvsaintquirin@gmail.com) ou sur place le jour du rallye,
5€ en individuel,
8€ en duo,
10€ par groupe (jusqu'à 4 personnes),
Horaire de départ : de 08h30 à 11h00,
Remise des prix aux 3 premiers de chaque parcours à 15h00.